



# La ville nature

## Redonnons sa place à l'eau

Colloque 27 juin 2022, Grenoble

Dispositifs d'accompagnement  
de l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse





# Le 11<sup>ème</sup> programme

## « Sauvons l'eau 2019-2024 »

**2,64 Milliards  
d'euros**  
soit 440 millions  
d'euros par an



**Sur 6 ans**  
pour les bassins  
Rhône-Méditerranée  
et Corse



**Au bénéfice des  
maîtres d'ouvrages**  
collectivités, industriels,  
agriculteurs, associations qui  
agissent pour les milieux

### 3 enjeux

- **AMELIORER L'ETAT DE NOS EAUX**
- **ADAPTER LES TERRITOIRES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE** : 40 % des aides accordées
- **AIDER LES COLLECTIVITES, notamment les plus fragiles, A INVESTIR AU BON NIVEAU** en matière d'eau potable et d'assainissement



### **La nature en ville** : un enjeu transversal

- amélioration de l'état des eaux,
- adaptation des territoires au changement climatique.

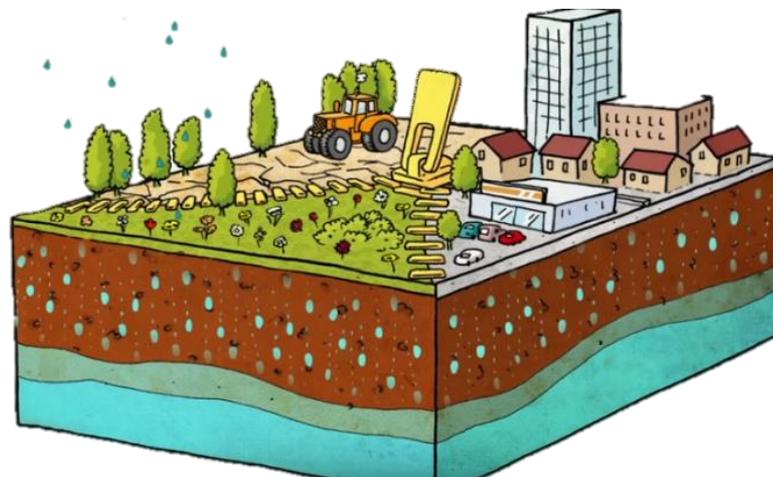
# Ville nature : ville perméable

**Objectif de l'agence de l'eau:** désimperméabiliser au moins **400 ha** sur le bassin Rhône-Méditerranée d'ici 2024

- **infiltrer ou réutiliser les eaux de pluie**
- **désengorger les réseaux**

Aides aux **travaux de déconnexion des eaux pluviales** des réseaux d'assainissement et aux **ouvrages d'infiltration** : noues, jardins de pluie, pavés et tranchées drainants...

Aides aux **études** : analyses de sols, tests de perméabilité, étude hydraulique...



Taux d'aide : **50% pour les collectivités** (70% dans le cadre d'un contrat ou pour une cour d'établissement scolaire)  
40% pour les grandes entreprises, +10% PME, +20% TPE

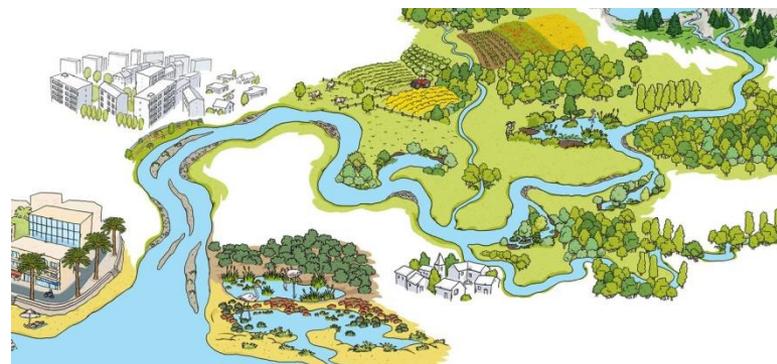
Plafonnement à 40 € HT/m<sup>2</sup> déconnectés  
et à 100 €/m<sup>2</sup> pour les cours scolaires



# Ville nature : renaturation des cours d'eau et restauration de zones humides

**Objectif de l'agence de l'eau:** redonner un fonctionnement naturel à **300 km** de cours d'eau, préserver et restaurer **10 000 ha** de zones humides

- **Connexion des villes aux trames vertes et bleues**
- **Diminution des risques d'inondation**
- **Refuges pour la biodiversité urbaine**



**50% d'aides** pour les travaux de **restauration du fonctionnement naturel des cours d'eau**

Jusqu'à 70% pour des effacements de seuils ou pour l'acquisition de foncier préalable à la préservation de zones humides



Un appel à projet annuel pour restaurer les trames turquoise  
10 M€  
70% d'aides

# Ville nature : appui des sciences sociales

## Un appel à projet « **Eau et participation citoyenne** » :

Des démarches participatives notamment pour associer les citoyens à la conception d'un projet de restauration de rivière

- Janvier 2021 : 16 candidatures reçues - 14 projets retenus - 600 000 € d'aides
- Janvier 2022 : 22 candidatures reçues - 18 projets retenus - 1,3 M d'€ d'aides

## Une expérimentation sur 2 territoires test : ville de Besançon et communauté d'agglomération du Grand Narbonne

### Les sciences comportementales au service de la désimperméabilisation

Rendre visible le réseau d'assainissement de la ville.



Dispositif de sensibilisation indiquant la quantité d'eau pluviale perdue + utilisations possibles de cette eau.



Outils de participation citoyenne proposant des projets de désimperméabilisation ou questionnant les projets d'imperméabilisation.





# Une boîte à outils digitale sur la ville perméable

<https://www.mavillepermeable.fr/>

- Ressources sur la gestion à la source des eaux pluviales (guides, fiches, vidéos...)
- Liste des événements (journées techniques, webinaires, salons...)

2 questions permettant de définir le profil de l'utilisateur + documents ressources adaptés



ACCUEIL QUESTIONNAIRE TOUS LES ÉVÉNEMENTS DEMANDE DE SUBVENTIONS CONTACT



## Rendre les villes perméables pour désengorger les réseaux d'assainissement

Pour que le cycle urbain de l'eau se rapproche au plus près de son cycle naturel, les liens entre les politiques publiques de l'eau et de l'urbanisme doivent se renforcer et faire de la désimperméabilisation des sols et de l'infiltration des eaux pluviales la norme. Les travaux réalisés soulignent l'importance d'une analyse territoriale pour mieux connaître l'étendue des surfaces imperméabilisées et les problèmes qu'elles posent localement.

L'Agence de l'eau encourage les actions et accorde des aides aux projets qui œuvrent en faveur de l'infiltration des eaux pluviales et la recharge des nappes, les supports pour la biodiversité, les réservoirs de carbone, la production végétale...

En répondant à quelques questions, nous vous proposons les ressources documentaires et informations les plus adaptées à vos projets.



Pour tout renseignement complémentaire, contactez votre délégation de l'agence de l'eau

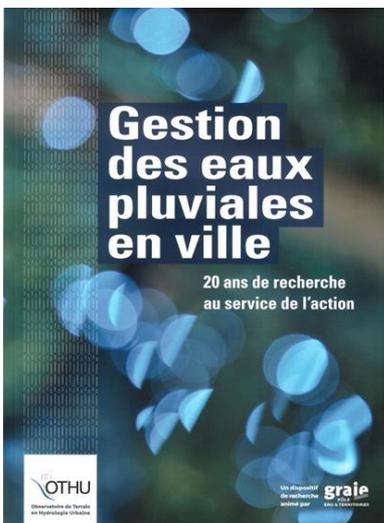
Vous avez un projet en cours de développement ou des questions sur les démarches que vous souhaitez entreprendre, vous pouvez contacter directement la délégation de l'agence de l'eau la plus proche de chez vous :

Besançon  
[contact.bes-tsa@eaurnmc.fr](mailto:contact.bes-tsa@eaurnmc.fr)

Lyon  
[contact.dti-tsa@eaurnmc.fr](mailto:contact.dti-tsa@eaurnmc.fr)

Marseille  
[contact.mrs-tsa@eaurnmc.fr](mailto:contact.mrs-tsa@eaurnmc.fr)

Montpellier  
[contact.mtp-tsa@eaurnmc.fr](mailto:contact.mtp-tsa@eaurnmc.fr)



**Guide OTHU :**  
bilan de 20 ans de recherche sur la gestion à la source des eaux pluviales